

ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE
4 ALBERT EMBANKMENT
LONDRES SE1 7SR

Téléphone: 071-735 7611
Télégrammes: INTERMAR-LONDON SE1
Télex: 23588
Téléfax: 071-587 3210



F

Réf. T2/2.03

SN/Circ.157
7 Janvier 1993

AVERTISSEMENT SUR L'UTILISATION DES CARTES ELECTRONIQUES NON EQUIVALENTES

1 A sa trente-huitième session (29 juin au 3 juillet 1992), le Sous-comité de la sécurité de la navigation a fait part des inquiétudes que lui inspirait la prolifération de systèmes de cartes électroniques "non équivalentes" qui utilisent des données cartographiques incompatibles avec la précision de systèmes mondiaux de radionavigation, et les mesures prises par certains fabricants pour présenter leurs cartes électroniques "non équivalentes" comme conformes aux normes de l'OMI.

2 Les propriétaires de navires et les gens de mer sont mis en garde contre les dangers que pourrait présenter l'utilisation de "systèmes de cartes électroniques non équivalentes", qui utilisent des données non compatibles avec le système géodésique mondial WGS-84 et qui ne sont pas conformes aux normes de fonctionnement provisoires des SVCE diffusées par l'Organisation (MSC/Circ.515).

3 Si l'équipement en question peut être utile à la navigation, il risque par contre d'être dangereux et de nuire à sa sécurité au lieu d'y contribuer, s'il est utilisé sans prendre les précautions nécessaires et sans bien comprendre ses limites et les erreurs auxquelles il peut donner lieu ou si des données cartographiques de mauvaise qualité, qui ne sont pas fondées sur des bases de données officielles ou autorisées fournies par des bureaux hydrographiques, sont utilisées avec un système de détermination de la position aussi précis que le GPS.
